

41 – Soin médico-Social

Infirmier(ère) / Aide soignant(e) Professions médicales et médico-sociales

Un professionnel de la santé et des services sociaux offre toute une gamme de services de soutien aux clients individuels et à leur famille. Il a la responsabilité constante de travailler de manière professionnelle et interactive avec le client afin de s'assurer que leurs besoins en soins holistiques sont satisfaits. Bien que le professionnel de la santé et des services sociaux puisse travailler directement pour le client, ils sont normalement employés par une organisation du secteur de la santé et des services sociaux. Les soins de santé et les services sociaux sont étroitement associés à la profession médicale.

Le professionnel de la santé et des services sociaux travaille dans divers environnements, y compris chez les clients, dans les hôpitaux, les crèches, les maisons de repos et les maisons de retraite. Il ou elle gère la santé, le bien-être physique et psychosocial, soutien à la croissance et au développement, soins et réadaptation. Le soutien fourni est basé sur l'évaluation de la planification, de l'exécution et de l'évaluation d'un programme de soins.

L'organisation du travail et la gestion de soi, les compétences en communication et en relations interpersonnelles, la résolution de problèmes, l'innovation et la créativité, la capacité de comprendre, l'empathie et le travail avec les clients pour améliorer la qualité de leur vie, sont les attributs universels d'un bon praticien.

Le praticien peut travailler seul, en équipe ou les deux de temps en temps. Quelle que soit la structure dans laquelle il travaille, le praticien formé et expérimenté assume un haut niveau de responsabilité personnelle et d'autonomie. De l'évaluation précise des besoins des clients à l'établissement de relations avec les clients en passant par la fourniture des soins exceptionnels aux clients dans diverses circonstances, chaque interaction est importante et les erreurs pourraient avoir un impact grave, mettant la vie en danger.

Avec la mobilité internationale croissante des personnes, le professionnel de la santé et des services sociaux fait face à des opportunités et des défis en pleine expansion. Pour le talentueux assistant, il y a de nombreuses opportunités internationales ; cependant, ils impliquent la nécessité de comprendre et de travailler avec des cultures diverses ainsi que des systèmes et réglementations différents. La diversité des compétences associées aux soins de santé et aux services sociaux est donc probablement encore à étendre.

Compétition individuelle

Age limite : -23 ans

Diplômes et Formations conseillées

- DE infirmier-infirmière
- DE aide-soignant(e) >> à noter que certains actes à effectuer dans les épreuves nécessitent le diplôme d'infirmier en France